

Pas de changement en ce qui concerne les restrictions d'usage. Les besoins du maïs diminuent et l'arrêt de l'irrigation pourra intervenir courant semaine prochaine, pour les semis de début avril (Floraison 10/15 juillet).

Prévisionnel climatique de la semaine

Tendances météo pour la semaine à venir

	V 18/08	S 19/08	D 20/08	L 21/08	M 22/08	M 23/08	J 24/08
T°min	17 °C	10 °C	12 °C	13 °C	15 °C	14 °C	14 °C
T°max	22 °C	22 °C	25 °C	27 °C	26 °C	27 °C	27 °C
ETP*	1 mm	3 mm	3 mm	4 mm	4 mm	4 mm	4 mm

Météo de la semaine à venir :

Temps sec à partir de vendredi, avec des températures et des ETP en baisse. Les ETP seront de l'ordre de 20/25 mm pour les 7 prochains jours. Compte tenu des stades du maïs, la consommation de la culture sera inférieure à 20 mm pour la semaine.

Source des données : Météo France 36, pleinchamps.com et meteociel.fr Pour plus de renseignements sur la météo locale : **08 99 71 02 36** (numéro payant)

Stades des cultures et consommations à prévoir

Semaine du 18/08 au 24/08 soit 7j

ETP cumulées prévisionnelles **23 mm**

MAÏS	kc*	
Dessèchement soies	1,1	25 mm
Grain laiteux	0,9	21 mm
Grain laiteux-pâteux	0,8	18 mm
Grain pâteux mou (50% HG)	0,7	16 mm
Grain 45 % HG	0,6	14 mm

* kc : coefficient cultural

Maïs : D'après les observations du BSV, les stades sont majoritairement à grain laiteux-pâteux cette semaine.

Sur le réseau départemental, les parcelles les plus précoces sont au 16 août à 55 % d'humidité dans le grain, ce qui nous amène à la fin de semaine prochaine pour atteindre 50 %. Ces parcelles correspondent aux Floraisons d'avant le 15 juillet, pour des précocités 1/2 P ou 1/2 T (semis 1^{ère} décade d'avril).



On perd **0.8 points d'humidité /jour** avec les températures prévues la semaine prochaine, au dessous de 55 % d'humidité dans le grain.

Etat des réserves utiles sur Maïs (16/08/2017)

	Fouzon Modon	Indrois Tourmente Indre aval	Théols	Indre médian	Creuse aval Anglin	Bouzanne et Creuse amont	Indre Amont
Pour une réserve utile de 70 mm (30 mm de RFU)	Guilly	Murs	Issoudun	Déols	Le Blanc	Tendu	Montgivray
Etat de la Réserve (mm)	51 mm	44 mm	44 mm	54 mm	50 mm	51 mm	52 mm
Cumul irrigations réalisées (mm)	240 mm	240 mm	270 mm	240 mm	240 mm	180 mm	240 mm
Nb de jours de réserve avant épuisement RFU date dernier apport	8 j 13/8	5 j 7/8	épuisée 3/8	9 j 14/8	7 j 8/8	8 j 5/8	8 j 13/8
Pour une réserve utile de 120 mm (50 mm de RFU)	Guilly	Murs	Issoudun	Déols	Le Blanc	Tendu	Montgivray
Etat de la Réserve (mm)	55 mm	53 mm	47 mm	70 mm	73 mm	67 mm	72 mm
Cumul irrigations réalisées (mm)	210 mm	210 mm	240 mm	210 mm	210 mm	150 mm	210 mm
Nb de jours de réserve avant épuisement RFU date dernier apport	2 j 4/8	1 j 5/8	épuisée 3/8	8 j 14/8	8 j 14/8	6 j 4/8	8 j 13/8

Repères « Irrigations réalisées »

Les irrigations simulées sur sol à faible réserve utile s'échelonnent sur notre département entre **180 et 270 mm**
Les irrigations simulées sur sol à réserve utile moyenne sont quant à elles comprises entre **150 et 240 mm**

Maïs : simulations du stade 50 % d'humidité dans le grain

Le stade 50 % d'humidité dans le grain du maïs est important pour les exploitants agricoles à 2 titres :

- il marque le stade où l'irrigant doit prendre sa décision quant à la **gestion de la fin des irrigations**, il pointe également le stade opportun pour réaliser les ensilages pour les éleveurs.

Pour le déterminer, on peut s'appuyer sur les dates de floraison femelle du maïs.

Dans les sols moyens à profonds, à partir de ce stade, la campagne d'irrigation est terminée.

Dans les sols superficiels, on peut encore déclencher un tour d'eau à dose réduite, en cas d'absence de pluie dans les 5 à 6 jours suivant ce stade.

Semaine prochaine, de nouvelles mesures d'humidité dans le grain seront réalisées pour contrôle sur quelques parcelles.

Simulations au 17/08/2017

Date de floraison femelle	Variété du maïs					
	Très précoce	Précoce	1/2 Précoce corné denté	1/2 Précoce denté	1/2 Tardif	Tardif- Très tardif
05-juil	12-août	13-août	14-août	15-août	17-août	20-août
10-juil	18-août	19-août	20-août	21-août	23-août	26-août
15-juil	23-août	24-août	25-août	26-août	28-août	01-sept
20-juil	29-août	30-août	01-sept	02-sept	04-sept	07-sept
25-juil	03-sept	04-sept	06-sept	07-sept	09-sept	12-sept

Restrictions d'usages : pas d'évolution cette semaine.

Les restrictions ne changent pas non plus cette semaine. **Rappels :**

Les bassins versants concernés :

Indre aval, Indrois, Tourmente, Anglin aval

Arnon

Creuse, Claise, Fouzon, Gartempe, la Trégonce (hors gestion volumétrique), la Ringoire, l'Indre amont, la Bouzanne, l'Anglin amont

USAGES DE L'EAU	MESURES APPLICABLES DES LE FRANCHISSEMENT DU :		
	Débit seuil d'alerte (DSA) : Débit moyen en dessous duquel une activité utilisatrice d'eau ou des fonctions du cours d'eau ou de la nappe d'accompagnement est compromise	Débit d'alerte renforcée (DAR) : Débit intermédiaire entre le débit seuil d'alerte et le débit d'étiage de crise	Débit d'étiage de crise (DCR) : Débit moyen en dessous duquel il est considéré que la survie des espèces aquatiques n'est plus assurée et à partir duquel tout prélèvement est interdit
Eaux superficielles	Interdit de 12h à 18h tous les jours	Interdit de 8h à 20h tous les jours	Interdit
Forages en nappe calcaires du jurassique	Autorisé	Interdit de 12h à 18h tous les jours	Interdit de 8h à 20h tous les jours
Forages hors nappe du jurassique	Autorisé	Autorisé	Interdit de 12h à 18h tous les jours

Cas de l'utilisation des réserves : L'arrosage et l'irrigation agricole à partir des réserves, préalablement constituées avant l'entrée en vigueur des limitations et des suspensions provisoires, **sont autorisés sans restriction d'horaires sauf prescription spécifique prévue par un arrêté préfectoral.**
Le remplissage des retenues est interdit.

Gestion de l'eau d'irrigation sur la Creuse

Les irrigants qui prélèvent à partir de la rivière Creuse ont mis en place un système de convention avec EDF pour pouvoir bénéficier de lâchers d'eau depuis le complexe hydroélectrique d'Eguzon. Etant en crise, ce bassin ne laisse normalement plus la possibilité à ces irrigants de prélever de l'eau. La convention permet de bénéficier d'un lâcher d'eau de 200 l/s depuis le barrage pendant 72 h qui permet aux 9 irrigants concernés de refaire tourner leurs enrouleurs. Une opportunité à saisir par les temps qui courent !



Analyse de l'eau d'irrigation obligatoire en zone vulnérable

Vous êtes situés en zone vulnérable ? Pour toute parcelle culturale recevant des eaux d'irrigation, la quantité d'azote contenu dans l'eau d'irrigation est prise en compte dans le plan prévisionnel de fumure. Une analyse de la teneur en nitrates de l'eau doit être réalisée en période d'irrigation.

1 fois tous les 4 ans pour chaque forage utilisé. Comment faire ?

Flacon(s) de prélèvement : disponible(s) gratuitement au LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES, Bd George Sand à CHATEAUROUX

Quand ? Des navettes pour le laboratoire de Touraine sont proposées tous les lundis et jeudis de l'année (sauf jours fériés)

Combien ça va me coûter ? 12,22 € HT / échantillon

Quelles précautions ? Prélèvement(s) à faire et à envoyer en 24 h pour éviter la dégradation de nitrates présents dans l'eau (transport en glacière conseillé).

AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambre d'agriculture de l'Indre
 24, rue des Ingrains
 36022 CHATEAUROUX CEDEX
www.indre.chambagri.fr
 02.54.61.61.88

Contacts : **Annie LE GALL** et **Dimitri DESLANDES**
 Services Agronomie et Environnement & Territoires
 Email : annie.legall@indre.chambagri.fr
dimitri.deslandes@indre.chambagri.fr